L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 OCTOBRE 1872. 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par B. M. Montgomery, à sa salle d'encan 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par Hoffman Marks & Co., au No 32 de la rue de Chartres. — Marchandises sèches et Lingerie.—Continuation de la grande vente à crédit.

Par Vincent & Co., aux Nos 65 et 67 de la rue de la Douane—Marchandises sèches étrangères et américaines.

Crédit ! Crédit ! Crédit ! — Voilà une occasion, comme il s'en rencontre rarement, pour faire de bons marchés, et nous conseillons aux acheteurs d'en profiter. Il s'agit de la vente d'un grand fonds de marchandises sèches pour cause de changement de commerce. Cette vente sera faite par MM. Hoffman, Marks & Cie., au magasin de MM. Henry Loeb & Cie., rue de Chartres No 32, aujourd'hui, et commencera à 10 heures du matin. Le stock est immense et l'annonce qu'on trouvera plus loin n'en donne qu'une faible idée. Ces marchandises, parmi lesquelles nous signalerons un grand choix de lingerie pour hommes, seront vendues à 2, 3, 4 et 6 mois de crédit, et méritent l'attention du commerce de la ville et de la campagne. Beaucoup d'articles seront nécessairement sacrifiés car la vente est positivement sans réserve.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeill. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

SPECTACLES.

Mardi, 8 octobre 1872.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Ben McCullough or the Wanderer's Divorce.

Les Conventions.

Trois conventions de paroisse se sont assemblées hier : la convention démocratique, la convention libérale et la convention des républicains libéraux.

Nous ne voyons pas trop ce qui distingue ces deux dernières conventions l'une de l'autre. A lire la liste de leurs délégués on n'aperçoit aucune différence essentielle dans leur composition et on ne peut expliquer ce dédoublement de l'élément libéral en deux assemblées, que par le désir que cet élément a dû avoir d'opposer deux conventions aux deux conventions démocratique et réformiste afin de mieux soutenir certaines exigences pour la répartition des places.

Non content de mettre en ligne ces deux Conventions, le parti libéral, qui est, numériquement, très peu nombreux en ville, a fait des efforts incroyables pour faire entrer dans la Convention démocratique un certain nombre de ses affiliés. De là, cette lutte animée qui a caractérisé les élections de délégués à la Convention démocratique. On a vu des libéraux connus se livrer à des cabales actives pour faire triompher certaines listes.

Les contestations, de part et d'autre, sur les élections de délégués à la Convention démocratique sont tellement nombreuses que le comité sur la vérification des pouvoirs n'a pu terminer ses travaux, et la Convention après s'être ajournée une première fois à quatre heures aprèsmidi, a dû s'ajourner de nouveau à ce matin à dix heures.

La Convention libérale, après s'être organisée, n'a fait que nommer un comité de conférence pour s'entendre avec le parti démocrate.

Ne connaissant pas encore la composition définitive de la Convention démocratique nous ne savons trop quelles conjectures faire sur la ligne de conduite qu'elle tiendra. Nous espérons encore que l'élément partisan des réformes y conservera assez d'influence pour faire prédominer les conseils de la sagesse sur les visées des coteries.

Nous avons, cependant, entendu exprimer des craintes sérieuses à cet égard, et ceux qui les exprimaient ne cachaient pas leur intention de se séparer carrément du parti démocrate pour le cas où les nominations ne seraient pas satisfaisantes.

L'union est assurément désirable, et, comme nos confrères du *Picayune* et du *Times*, nous recommandons la fusion, mais la fusion sur des candidats irréprochables, capables, honnêtes et partisans des réformes.

Si les coteries l'emportent dans les conventions, nous n'hésitons pas à dire que la population conservatrice et la presse conservatrice ne soutiendront pas les coteries, et qu'elles s'entendront pour recommander une liste de candidatures qui sera réellement la liste du peuple.

Les délégués à la Convention démocratique, quels qu'ils soient, doivent bien se pénétrer de ce que nous venons de dire; car c'est le sentiment général que nous avons entendu exprimer dans toutes les conversations que nous avons recueillies.

La population de la Nouvelle-Orléans ne veut pas jouer un rôle de dupe, et elle ne consentira pas à élire de nouveaux exploiteurs parceque ceux-ci se présenteront à elle sous un nouveau nom ou affublés d'un déguisement. Ce qu'elle veut, c'est nommer des mandataires sérieux sincères qui soient prêts à défendre ses intérêts avec fermeté et désintéressement sans avoir rien à espérer pour eux mêmes, en dehors du salaire légal afférent à leurs fonctions respectives, que la reconnaissance de leurs concitoyens et la gloire d'avoir contribué au salut de leur Etat et de leur ville.

LA LIBERTÉ COMME L'ENTENDENT LES RADICAUX. — Dimanche soir, dit la *Sentinelle de Thibodeaux*, un homme de couleur, dans le voisinage de cette ville, était dans sa chambre, lisant la *Sentinelle*, lorsqu'il fut interpellé par une demi-douzaine de nègres qui, après l'avoir accusé d'être un rebelle, de lire un journal rebelle, l'attaquèrent et l'accablèrent de coups de bâton et le blessèrent grièvement.

La *Sentinelle* annonce l'arrestation des coupables et fait les réflexions que suggère naturellement une pareille manière de procéder.

DÉPARTEMENT DES COMPTES PUBLICS.—Conformément aux dispositions de la dernière charte de ville, M. Shaw vient de présenter au Conseil un rapport du département des Comptes Publics, pour les six mois finissant le 30 juin 1872. M. Shaw a ajouté à ce rapport des renseignements qu'il est bon de signaler et dont nous parlerons dans un prochain article.

☞ Ceux qui s'occupent du commerce des cuirs et de tous ustensiles et matériaux concernant la cordonnerie, verront dans une autre colonne que M. R. Dumestre, successeur de Moulor et Dumestre, a transféré son établissement du No. 13 rue de Chartres au No. 48 de la même rue. Comme M. Dumestre a d'amples ressources et qu'il entretient de constantes relations avec l'Europe, surtout avec la France, il peut offrir aux acheteurs des conditions assez avantageuses pour mériter tout spécialement leur patronage. Il espère qu'avec les facilités de commerce qu'il possède, il satisfera ses clients sous le double rapport du prix et de la qualité des articles.

ASSESSMENT. —Nos 110, 111 et 112.—Voyez la colonne des notices spéciales. Mort de J. P. Clere, A. H. D'Meza et Jemima Preble—Payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana", No 19 rue du Camp. Montant payé depuis l'organisation $972,930, 00.

☞ Jos. B. Hubbard a en magasin, coin Rampart et Perdido, au plus bas prix de la ville, les meilleurs lits à sommier qui aient jamais été inventés à la Nlle-Orléans.

TEMPÉRATURE.—8 octobre 1872.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	74	23
12 M.	78	25
3 P. M.	80	26
6 P. M.	77	24

Revue des Journaux.

Le *Picayune* conseille la fusion pour les nominations de paroisse, et il approuve, en général, les nominations faites par les réformistes. Le même journal présente quelques remarques humoristiques sur la célébration que les habitants de Chicago se proposent de faire de l'anniversaire de leur grand incendie. Dans un autre article, notre confrère pousse à partie la *Nation*, de New-York, qui propose une loi pour obliger les journaux qui portent des accusations contre des candidats à de hautes fonctions, à enregistrer ces accusations au greffe de la cour de comté et à déposer une somme qui sera confisquée si les accusations ne sont pas prouvées. Le *Picayune* démontre l'absurdité d'une pareille proposition, qui tendrait à supprimer la liberté de la presse et à mettre des hommes notoirement coupables à l'abri de toute censure. De ce que la liberté de la presse donne lieu à des abus, ce n'est pas une raison pour la supprimer. Les candidats calomniés ont le droit de s'adresser à la justice pour obtenir réparation, et cela suffit.

Le *Times*, de dimanche, se plaint de la confusion qu'a jetée dans les esprits l'élection de trois conventions pour le choix des candidats de paroisse. Dans le même numéro, ce journal mélange assez mal-à-propos des critiques fort justes dirigées contre l'avocat-général, qui refuse d'appeler d'un jugement de la Huitième Cour, contraire à un précédent jugement de la même cour et à un arrêt de la Cour Suprême, avec la critique de la proposition suivante de M. Archibald Mitchell:

"Ne nommez à la Législature aucun homme qui ne se soit engagé à scruter la dette publique et à rejeter les dettes frauduleuses, et soyez certain que le caractère de vos candidats donne l'assurance de leur fidélité à leur engagement."

Nous ne voyons pas ce que le *Times* peut censurer dans cette proposition, car il a dit lui-même qu'il fallait rejeter les dettes *frauduleuses*.

Dans son numéro de lundi, le *Times* s'étonne de la force numérique déployée dans l'élection des délégués à la convention libérale; le *Times* devrait savoir que cette force numérique est tout à fait factice; on eût pu la décupler pour les besoins de la cause. Le *Times* conclut en faveur d'une fusion; mais il dit, avec raison, que la fusion ne doit pas se faire aux dépens des candidatures d'hommes compétents et acceptables par la communauté.

Le *Republican* entreprend de prouver qu'il n'y a pas eu l'ombre du despotisme dans le régime des baïonnettes établi au Sud depuis la guerre de sécession; nous renvoyons ce journal à ses propres liasses, du 1er août 1871 au 1er août 1872. Depuis qu'il est gratuite, ce journal est devenu lourd, diffus et suprêmement ennuyeux. Il revient sur la nécessité de l'acquisition de la vallée du Rio-Grande, par des moyens pacifiques si cela se peut, sinon par la force.

Le *National Republican* fait ressortir que dans les cotes données par le *Financier* de New-York, les Bons de la Géorgie sont cotés à 88 et à 80, tandis que les Bons de la Louisiane sont à 53 1/3 et ceux de la Caroline du Nord à 31, et il dit, avec raison, que ce qui a relevé le crédit de la Géorgie, c'est précisément l'élimination des dettes illégales et frauduleuses. Ce journal réfute, selon nous, victorieusement, les théories du *Times* sur les droits absolus des tiers-porteurs, et il cite des autorités pour établir que des faits notoires peuvent être considérés comme constituant un avertissement suffisant à l'égard des tiers.

Le *National Republican* annonce que le parti républicain de la paroisse est appelé à élire, le 11 courant, une convention qui s'assemblera le lundi 14 pour faire les nominations de paroisse.

Convention conservatrice.

La Convention se réunit à midi, au "Turner's Hall." On attend, avant de commencer, que tous les délégués soient présents. Beaucoup d'entre eux, induits en erreur par un article du *Times*, se sont rendus tout d'abord à l'Opéra, et n'arrivent que très tard. Il y a beaucoup de confusion et de bruit; la foule circule dans la vaste salle, et différents groupes entament des discussions animées.

A une heure moins vingt minutes, M. Archibald Mitchell, président du Comité exécutif démocratique de paroisse, appelle l'assemblée à l'ordre et propose le nom de M. Eugène May comme président temporaire de la Convention.

Sur motion, M. May est élu à l'unanimité.

Le président, en prenant son siége, dit que de graves intérêts doivent être débattus par la Convention et qu'il est important d'agir avec calme et avec modération.

M. Archibald Mitchell demande que le président soit autorisé à nommer un comité de sept, un pour chaque district de la paroisse d'Orléans, pour vérifier les pouvoirs des délégués.

Sur motion, le président désigne, pour faire partie de ce comité, les messieurs dont les noms suivent :

W. B. Kleinpeter, président; J. D. Baxter, U. D. Terrebonne, W. Stephenson, W. J. J. Armstrong, E. R. Chevally et Octave Vallette.

M. Archibald Mitchell présente au comité de vérification de pouvoirs, avec l'autorisation du président, une protestation écrite par M. D. Scully, juge d'élection du troisième ward, qui déclare que ces délégués ont été frauduleusement élus.

Après quelques débats insignifiants, la Convention s'ajourne à quatre heures de l'après-midi pour donner au comité le temps d'examiner les titres de tous les délégués.

A quatre heures, la Convention se réunit de nouveau, mais s'ajourne bientôt à dix heures ce matin, M. Archibald Mitchell ayant annoncé que le comité ne pouvait présenter son rapport que dans la matinée du lendemain.

Voici la liste des [illegible] délégués à cette Convention :

1er ward.—J. D. Baxter, Dennis Brady, J. C[illegible], J. J. Mellon, D. C. Donovan, Pat [illegible] C. Brady.

2e [illegible] Mitchell, E. H. Condon, D. [illegible] John Hodgings, J. Barry, Th. [illegible] J. M. [illegible]rick, C. McMahon, M. [illegible]

[illegible] M. Finnerty, J. K[illegible], Dan S[illegible], George Waters, J. B. Vergez, M. Mailon, B. Myers, E. E. Duffy, J. Robson, M. [illegible], Thos. Reynolds.

4e ward.—Mat. Eagan, U. D. Terrebonne, G. [illegible] Jas. Wallace, Anthony Estein.

5e ward.—John Younes, Paul Capdevielle, Théodore Buisson, P. O. Peyroux, A. Sparisio, Alfred Bolanger, W. McHone, John Hull, H. Schneller.

6e ward.—D. Valeton, Geo. A. Reineike, Hi. Sass, J. A. [illegible]manx, Jno. Brewster, Thos. Buckley.

7e ward.—O. Senecnan, Jno. Ponstein, A. Llambias, J. R. Flood, Geo. Shrote, S. [illegible]

8e Ward—Paul Lasey, John K. Fitzgerald, H. Meister, Jas. Newell, Thos. Culkin, Wm. Maher.

9e Ward—F. Duddenhoffer, C. C. Fannon, H. Wasson, W. Stephenson, G. Cavet, P. Munch.

10e Ward—M. J. Sheehan, Thos. Hanley, Jos. O'Connor, Francis Lanen, Geo. Buchert, John Reich, Jas. Collins, Pat Glynn, Ed. H. Gannon.

11e Ward—W. S. Armstrong, J. A. Smith, Ed. Flood, Frank Andrews, A. L. Johnson, J. Vogel.

12e Ward—Fred. Mayers, John Duras, Eug. May.

13e Ward—E. R. Chevally, H. E. Phillips, H. Bekenfer.

14e Ward—Jas. Sweeney, W. B. Kleinpeter.

15e Ward (Algiers)—Octave Valette, Jerome Hanley, A. H. Seymour.

—Une convention libérale, tenue le samedi, [illegible] M. George Barthe candidat à la nomination de Sénateur du district comprenant les paroisses Jefferson, St-Charles et St-Jean-Baptiste.

—Un [illegible] avec un ami.

—Vous verrez, lui dit-il, qu'avec ce système pour les élections, la France se verra à la prochaine. [illegible] la fin de la [illegible]

—Une Chambre à deux [illegible]!

MEETINGS DE FUSION A NATCHITOCHES ET A MANSFIELD.

Nous lisons dans une correspondance adressée de Shreveport, à la date du 5 octobre, qu'un grand meeting a eu lieu jeudi à Natchitoches, et un autre mercredi à Mansfield, sous les deux sous les plus favorables auspices. Il y avait dans le premier deux mille personnes au moins de toutes races. Les blancs et les noirs étaient venus de tous côtés pour entendre les orateurs du la fusion, et la fusion aussi se faisait remarquer dans l'assistance. Les noirs conduisaient les blancs et ceux-ci semblaient parfaitement disposés à oublier toutes les divisions politiques fondées sur la question de couleur. Le meeting de Mansfield a attiré presque autant de monde dont la moitié au moins était composée de gens de couleur, appartenant aux deux paroisses de Caddo et de Natchitoches. Les orateurs dans les deux meetings ont été le Colonel D. B. Penn, H. N. Ogden, le gouverneur Warmoth et le général Sheridan. Après eux a été entendu L. D. Miller, orateur de couleur du Texas, qui parcourt l'Etat en faisant des discours dans l'intérêt des listes de fusion. Ses remarques, pleines de sens, ont été fort applaudies par tous les auditeurs indistinctement.

Les officiers du meeting de Natchitoches étaient MM. P. A. Morse, président; vice-présidents : Wm. M. Levy, J. W. Butler, Terrence Chaler, J. M. B. Tucker, Lestan Prudhomme, S. O. Scruggs, Wm. H. Jack, Joseph Henry, A. Lemoine, Adolphe Prudhomme, Wm. Payne, J. E. Keegan, W. O'Brien, Emile Cloutier, F. Jennings, C. Chaplain, Sr., Jacob Kile, M. Givannovich, J. D. Addison, N. B. Metoyer, H. H. Hathorn, E. Rost, L. Charleville, J. C. Porter; secrétaires, Woodson B. Butler, Joseph Charleville, C. A. Bullard, Jr., Mortimer Perot, A. V. Carter.

Les officiers du meeting de Mansfield étaient MM. J. D. Wemple, président; vice-présidents, M. Ricks, J. L. Scales, J. P. Williams, G. J. Pitts, S. P. Dubois, T. L. Terry, R. R. Murphy, J. R. Elam, B. F. Jenkins; secrétaires, J. W. Stuart et James O. Pry.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La première représentation du drame intitulé "Divorce" dans lequel Oliver Doud a fait sa première apparition devant le public de la Nouvelle-Orléans, dans le rôle principal de la pièce, a attiré beaucoup de monde hier soir à l'Académie. Les acteurs sont très bons dans leurs différents emplois, et les décors sont très beaux.

PARIS INCENDIÉ.—MM. Hébert et Cie. ont reçu les premières livraisons d'un ouvrage portant ce titre et qui contient, outre le texte, un grand nombre de gravures représentant les principales scènes de la Commune de Paris. Le format de cette publication est celui des journaux illustrés.

LEÇONS DE CHANT ET DE SOLFÈGE.—Notre ancien confrère de la *Renaissance Louisianaise*, M. Henri Dubos, offre ses services aux pensionnats et aux familles pour des leçons de chant et de solfége. M. Dubos a été maître de chapelle à la Cathédrale et il est actuellement directeur des chœurs à l'Eglise St-Patrick; il s'est déjà fait connaître comme professeur et nous pensons qu'il réussira de nouveau dans la carrière professorale. Son adresse est rue St-Bernard, No. 12.

CURE RADICALE DES HERNIES. — Le docteur A. Folleau, 86 rue Royale, traite spécialement de la cure radicale des hernies et de toutes les difformités du corps. Depuis trois mois que dure le traitement des malades de cette ville confiés à ses soins, le docteur est en mesure de justifier que deux de ces malades sont radicalement guéris d'hernies dont ils étaient atteints : l'une de ces hernies était une hernie scrotale, l'autre une hernie inguinale. Ces malades avaient vainement employé des bandages compressifs, l'un depuis trois ans, l'autre depuis cinq ans.

☞ C'est un acte de bienfaisance que nous accomplissons quand nous recommandons l'usage du Baume aux Navets Indiens, car ce Baume, vraiment extraordinaire, a déjà fait de nombreux miracles dans le traitement des affections de poitrine. Mais on ne saurait trop le faire connaître, et nous engageons toutes les familles qui n'en ont pas encore usé, à s'en procurer au plus tôt, le "Baume aux Navets Indiens" paralysant le mal à sa naissance.

BEAUX MEUBLES A BON MARCHÉ.—Pour trouver les beaux meubles à bon marché, il faut aller au grand magasin de M. D. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. Là sont exposés des meubles de tout genre, solides et élégants et à des prix qui défient toute concurrence à la Nouvelle-Orléans.

SALAISONS.—MM. Byrnes & Bro., rue Poydras, No 86, sont des négociants énergiques et entreprenants qui viennent de faire construire rue du Commerce, Nos 31 et 33, un grand établissement pour fumer la viande de porc; c'est un des plus grands établissements de ce genre dans le Sud. Ils ont une grande expérience dans ce genre d'affaires. Ils ont toujours en magasin un assortiment considérable de bacon, de jambons et côtés qu'ils vendent aux plus bas prix du marché, en lots, à la convenance des acheteurs.

MANIÈRE DE DIRE LES CHOSES. — Nous lisons ce qui suit dans un journal :

M. Reinbold, de Nauvoo, crut qu'il n'était pas en sécurité s'il n'avait pas un pistolet dans la maison. La semaine dernière ses deux petits garçons trouvèrent le pistolet et jouèrent au soldat avec. M. Reinbold n'a plus maintenant qu'un petit garçon.

C'est se faire comprendre sans dire crûment la chose ; voici maintenant un autre fait raconté d'une façon aussi peu compromettante par la *Sentinelle* de Thibodeaux :

—A la suite d'une difficulté survenue au Lafourche Crossing, entre MM. C. C. Williams et Arthur Bergeron, ce dernier a reçu dans les jambes et dans la poitrine une partie du plomb que contenait le fusil du premier.

—L'anecdote de la fin nous est envoyée par un confrère du *Journal de Marseille* :

Une charmante chanteuse, née dans le Midi, avait conservé dans son langage quelques provençalismes, ce qui la reste n'enlevait rien à son talent. Un jour qu'elle répétait le *Barbier*, arrivée au second acte, elle dit à son Almaviva: "Quand il faudra que je tombe mon mouchoir, vous me direz: *tombez votre mouchoir!*" — Et comme le ténor la regardait avec quelque étonnement : "Eh! bien oui, reprend-elle, vous me direz: *tombez votre mouchoir!*"

Depuis lors ses camarades, qui connaissaient *tomber*, verbe actif, qu'en la langue sonore et imagée de Roumanille, l'appelèrent plus que *la tombeuse du Midi*.

—Quelqu'un reprochait à M. de X..... un des membres éminents de la cour de Paris, de ne pas assez dissimuler ses prédilections légitimistes.

—Que voulez-vous ? répondit-il. Ma devise est un adage bien connu au palais :

Sub judice lis est !

—L'autre soir, dans un salon, M. de X... lieutenant de vaisseau, qui a fait un voyage au pôle Nord, racontait les péripéties d'un hivernage au Spitzberg.

—Comme vous deviez être mal, dit une [illegible]

—Vous les [illegible], répliqua le narrateur ! [illegible] ornés de glaces !

—Avis original visible sur une longue muraille blanche dans la rue "Dauphine":

"Il est défendu, sous peine d'amende, de déposer des candidatures le long de ce mur.

—Une bien jolie annonce découverte par *Paris-Journal* :

"Madame... fabrique des cheveux adhérents, montures impalpables (système breveté). Toute personne peut garder ses cheveux éternellement, les mettre et les remettre à volonté, se coiffer et se décoiffer devant le monde sans que l'on se doute rien [illegible]

—Une vieille demoiselle, excessivement riche, [illegible] voit arriver l'autre jour dans son hôtel du faubourg Saint-Germain [illegible] cousin [illegible]

—J'ai fait le voyage de [illegible] pour voir les ruines [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Sous le titre : *The Bar and the Judges*, et la signature : *A member of the Bar*, a paru, dimanche matin, dans les colonnes du *Picayune* une communication dans laquelle sont vertement attaqués deux magistrats judiciaires. Dans la soirée du même jour, M. B. Howard McCaleb, membre du juge Cooley, l'un des magistrats ainsi à partie par l'auteur de la communication, a fait demander à M. R. B. Rhett, Jr., éditeur en chef du *Picayune*, le nom de la personne que couvrait le pseudonyme de : *Member of the Bar*.

Ayant appris de M. R. B. Rhett que c'était M. Hiram J. Grover, M. E. Howard McCaleb a envoyé à celui-ci un cartel qui a été accepté.

La rencontre a eu lieu, hier matin, au *Spanish Fort*, sur les bords du Bayou St-Jean. Les témoins de M. McCaleb étaient: le juge W. H. Cooley et M. Turnbull; et ceux de M. Grover: MM. le Dr. J. Dixon Bruns et Bonner.

Quatre coups de fusil, à quarante pas, ont été échangés par les adversaires. Après le second feu, l'honneur a été déclaré satisfait.

Un Français, nommé Henry T...., a tenté de mettre fin à ses jours, hier matin, en s'ouvrant les veines du poignet. Le malheureux n'a pu consommer son suicide, et ses amis l'ont transporté à l'Hôtel d'Orléans, sa résidence, où il a reçu les soins que réclame son état.

Le rapport hebdomadaire du Bureau de santé, pour la semaine dernière, constate le chiffre de 90 décès, dont deux par suite de la fièvre jaune. Depuis longtemps, le nombre des décès n'était descendu aussi bas. C'est l'irrécusable preuve que l'état sanitaire de la ville est satisfaisant.

Samedi soir, deux individus, Martin Lyman et Carter Fleming, se sont pris de querelle rue Liberté, près Poydras. Fleming a fait feu d'un pistolet sur Lyman, et ce malheureux est tombé baigné dans son sang. Quelques heures après, il expirait. Le coroner a fait une enquête et dressé un affidavit contre le meurtrier.

CONVENTION DE PAROISSE DU PARTI LIBÉRAL.—Séance du 7 octobre, 1872.—La Convention se réunit au Mechanics Institute, dans la salle du premier étage. A midi le Colonel George G. Garner, président du Comité Exécutif de paroisse, appelle l'assemblée à l'ordre. Après quelques mots d'introduction, M. Garner invite la Convention à nommer un président provisoire.

M. Lemarié propose M. Tom Jenney, du douzième ward. Cette proposition est votée par acclamation. MM. B. Woodlief et Thos. Lynch sont chargés de remplir les fonctions de secrétaires provisoires.

M. Devereux, du 2me ward, propose la formation d'un comité chargé de la vérification des pouvoirs. M. Conner fait un amendement à la proposition de M. Devereux, et demande que les membres de ce comité seront désignés par les délégués de chaque ward (un par ward).

Sont nommés :

1er Ward—T. Murphy.
2e Ward—Thomas Devereux.
3e Ward—J. Flyn.
4e Ward—Jos. Donnally.
5e Ward—J. P. Macheca.
6e Ward—C. C. Cain.
7e Ward—B. Leggett.
8e Ward—James Riordan.
9e Ward—John Mayer.
10e Ward—J. Grow.
11e Ward—J. Crumbern.
12e Ward—J. Bendernage.
13e Ward—C. C. Piper.
14e Ward—J. Weesen.
15e Ward—R. Cobert.

Lecture est donnée d'une protestation contre les élections du onzième ward.

La séance est suspendue pour permettre au comité de vérification des pouvoirs d'exécuter son mandat et de préparer son rapport.

La séance est reprise à deux heures. M. Devereux, président du comité, annonce que le secrétaire, M. Paul S. Woodlief, est prêt à donner lecture du rapport. Ce rapport, dont la Convention adopte à l'unanimité la teneur, conclut à l'admission des délégués suivants, y compris ceux du onzième Ward.

1er Ward—R. P. Burchide, James Waldren, W. T. O'Conner, C. T. Howard, G. Murphy, W. E. Lambert, T. Murphy.

2ème Ward—C. L. Van Houten, W. W. Hyde, L. Whitaker, T. B. O'Brien, J. M. Murch, Mannel C. Royes, H. A. Buchanan, Thos. Devereux.

3ème Ward—W. L. Stanford, S. Drotis, T. Hackett, J. P. Champagne, J. Vigo, J. L. Hamlin, J. McMahon, Charles Randall, J. Flynn, E. Hilbern, Bob Strong, Wm F. Bulger, J. Malley.

4ème Ward—Jno. King, John Doncay, Jos. Donnely, John Wolf, M. Bergen.

5ème Ward—Patrick Gannon, G. W. Conwell, E. J. Duprat, A. Kern, J. P. Macheca, Frank Lurashi, Paul Pace, P. Torre, Sr.

6ème Ward—Emile Lemarié, Gus. Banmer, A. V. Flotte, Michael Early, C. C. Cain.

7e ward.—F. Schreibert, B. F. Leggett, Joe Asher, G. W. Rockwell, James Dunn, Wm. King, J. Wollrath, J. H. Manuel, J. Rodgers.

8e ward.—Tom O'Neile, B. Fagot, B. McKernon, J. Parker, J. Riordan, G. Delamore.

9e ward.—F. Roig, C. H. Eagens, A. Wallace, P. Ruiz, P. Cary, J. Mayer.

10e ward.—Chas. A. Chase, Samuel W. Cotton, Thomas Gorman, Joseph Gros, Fred. Schneider, John V. Hausner.

11e ward.—A. M. C. Hersey, H. T. Hoadkins, H. M. Crumborn, J. C. Golding, John B. Fitch, L. Sweeney.

12e ward.—J. Bendernagel, Tom Janey, D. Wecker.

13e ward.—C. C. Piper, N. L. Bruce,

14e ward.—W. F. Duncan, L. F. Bancroft, H. Reynes, R. Cobert.

15e ward (Algiers).—T. L. Sweet.

Un membre propose de procéder à la constitution d'un Bureau définitif.

La Convention adopte cette proposition et fait les nominations suivantes :

Président : Cap. Wm N. Stanford,
1er Vice-Président : L. E. Lemarié,
2me Vice-Président : J. P. Macheca,
Sergent d'armes : général B. P. Barron.

La Convention, sur la proposition d'un membre, vote la formation d'un comité de conférence, chargé de s'entendre avec un comité du parti démocrate ayant une mission analogue, en vue de se concerter pour le choix des candidats aux diverses fonctions de l'administration de paroisse.

La résolution donne au président l'autorisation de choisir les membres de ce Comité de conférence. Mais le président décline cet honneur, et prie les délégués des différents wards de choisir un membre par ward.

La séance est suspendue à 3 heures 45. Elle est reprise à 3 heures 15.

Les délégués de plusieurs wards ne sont pas parvenus à se mettre d'accord, et la Convention, par une résolution nouvelle, remet au président le soin de composer le Comité de conférence. Le président dit qu'il ne peut faire les nominations, séance tenante.

A trois heures et demie, la séance est levée.

La Convention tiendra sa deuxième séance, aujourd'hui, à dix heures du matin.

Convention Républicaine Indépendante de Greeley et Brown, dite Convention Campbell-Pinchback.—Cette Convention s'est réunie hier, au Mechanics' Institute, dans la salle du rez-de-chaussée.

A midi, M. Thos. Isabelle, président du Comité de paroisse, appelle l'assemblée à l'ordre. Le général Hugh J. Campbell est appelé au fauteuil. Le secrétaire donne lecture de la liste des délégués.

L'élément de couleur compte pour un tiers environ dans les diverses délégations :

1er Ward.—Général Jeff. Thompson, James Isabelle, Edward Brown, M. J. Decker.

2e Ward.—A. Lehmann, R. Lepine, H. Morrison, J. Belton.

3e Ward.—H. T. Yates, Thos. Lynne, Geo. Zellman, A. T. Devese, Wm. Walsh, Thos. H. Daley.

4e Ward—O. Kunkel, J. Jer[illegible], C. Dries, F. Terrebon.

5e Ward—[illegible]

6e Ward—M. J. Campbell, J. R. [illegible]

7e Ward—Anthony Miller, R. English, Geo. Nicholas, J. Gaits, Alex. [illegible], W. H. Moore.

8e Ward—T. Miller, W. Mebbon.

9e Ward—J. Tallis, [illegible], A. [illegible] Brown.

10e Ward—C. Wrenne, G. A. Fedoto, D. Mahlaley, F. Eloe.

11e Ward—A. V. Burkett, P. Landry, D. Rayon, E. E. Hatem.

12e Ward—M. Carroll, J. V. Winter.

13e Ward—Geo. McCulloch, Wm Glade.

14e Ward—J. R. Ford, G. G. Kirk.

15e Ward—J. H. Camp, H. Carroll, H. Buckley, T. Mechanon.

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Incendie du palais de l'Escurial.

Madrid, 7.—Les dommages causés par le feu au palais et au monastère de l'Escurial ne sont pas aussi graves qu'on l'avait supposé tout d'abord. Tout bien inspecté, examiné et calculé, la perte n'excède pas $200,000.

Madrid, 7 oct.—Par suite d'un impôt sur les enseignes, en cette ville, les marchands ont fermé boutique et ont fait des démonstrations dans les rues. Sur la promesse que leur a faite Palanca que l'odieuse taxe serait rappelée, ils se sont dispersés. Les cafés, ne sont, ont rouvert leurs portes et tout est tranquille.

Discours du roi de Danemark.

Copenhague, 7.—L'ouverture de la session de la diète a été faite par le roi en personne. Il a promis, dans son discours, un prompt règlement de la question du Schleswig. Le roi a été fort applaudi en entrant et en partant.

Passeports pour entrer en Allemagne.

Paris, 7.—L'ambassadeur allemand, Von Arnim, a notifié à M. Rémusat qu'à partir du 1er novembre les citoyens de France entrant sur le territoire allemand devront être nantis de passeports.

Gambetta est arrivé à Paris ce soir.

Londres, 7.— Il y a eu une explosion à bord du Sénégal, à Liverpool, aujourd'hui, et trois hommes ont été tués.

Madrid—Dans la discussion de l'Adresse en réponse au discours du trône, samedi, aux Cortès, un amendement a été proposé pour demander l'abolitition de l'esclavage dans toutes les possessions espagnoles.

Le Conseil Suprême de la Guerre en France.

Paris. 7 octobre.—Le *Journal Officiel* annonce aujourd'hui la formation du Conseil Suprême de la guerre. Les membres sont : le maréchal McMahon, le maréchal Canrobert, gén. L'Admirault, d'Aumale, La Roncière, Le Nourry et M. Ozenne. Ce conseil est chargé de l'organisation et de l'administration de l'armée, mais non de la direction des mouvements militaires.

WASHINGTON.

Rachat de cinq millions de bons.

Washington, 7 oct.—Le Trésorier a donné l'ordre à la sous-trésorerie de New-York d'acheter cinq millions de bons et de vendre cinq millions en or, jeudi, 7 octobre.

La prochaine Election en Pennsylvanie.

Washington, 7—Le *Star*, journal républicain, publie un article que le télégraphe nous adresse en entier, bien qu'il ne soit pas honorable pour les électeurs de la Pennsylvanie. Ce journal dit que le candidat du parti, Hartranft, sera élu en dépit de sa mauvaise réputation, par 15,000 voix de majorité. Les démocrates, de leur côté, prétendent que Buckalew aura 10,000 voix de majorité. Mais les joueurs se servent du calcul républicain comme base de leurs opérations.

L'enregistrement total dans la ville est de 180,000, ce qui est une augmentation de 20,000 sur l'année dernière, alors que le ticket d'Etat eut 18,000 de majorité dans la ville. Les démocrates ont porté tous leurs efforts dans l'Etat.

Le *Star* prétend que les Démocrates ont colonisé un grand nombre d'hommes de Baltimore et de New York dans les districts miniers. Mais les Républicains ont organisé une force considérable de limiers qui surveilleront les faux électeurs, et les empêcheront de voter. Les intrus, venant de tous les points du pays sont ici, ayant à leur tête John Morrison et John C. Chamberlain. Il y a des bureaux réguliers de vente, de même qu'aux courses de chevaux, et l'on estime qu'un quart de million a changé de mains sur le résultat.

LOUISIANE.

La campagne électorale en Louisiane.

Minden, 7 oct.—Le meeting et le gala de Bellevue, aujourd'hui, avaient beaucoup de monde. Des discours ont été prononcés par MM. Penn et Ogden.

Le gouverneur Warmoth et le général Sheridan ont assisté aujourd'hui au meeting à Benton.

La santé du colonel McEnery est entièrement rétablie; il sera demain à Minden.

La campagne jusqu'ici a été entièrement satisfaisante. Les orateurs ont eu de grands meetings partout, et partout les gens de couleur sont accourus en nombre.

Terrible tragédie. Trois hommes tués.

Shreveport, 7— Hier, un peu après minuit, O. L. Chamberlain, machiniste, fut arrêté pour tapage. R. S. Wright, greffier de la Cour de District, accompagné par quelques amis de Chamberlain se rendirent à la geôle pour cautionner Chamberlain et le faire sortir, en s'adressant à W. N. Wright, député shérif, gardien de la geôle et frère de R. S. Wright.

W. N. Wright dit à son frère de s'adresser à une autorité plus haute. Ce dernier demanda quelle était cette autre autorité ? Le chef de police Sherrod, lui répondit W. N. Wright. Où êtes-vous, Sherrod ? cria R. J. Wright. On rapporte que Sherrod répondit : me voilà, et en même temps il tira sur lui et lui logea une balle dans l'estomac. Wright dit à son frère : Willie, je suis perdu.

W. N. Wright demande à Sherrod pourquoi il a tiré, sans répondre, Sherrod et un autre officier de police, Shepherd, tirent simultanément sur W. N. Wright qu'ils blessent à la poitrine et au bras. On tire sur Shepherd qui est légèrement blessé.

Les deux Wright ont été tués. Leurs amis s'arment à l'instant avec des fusils et se mettent à poursuivre Sherrod et Shepherd. Ils trouvent ce dernier et le tuèrent. Sherrod s'est échappé, mais les amis des Wright le cherchent dans toutes les directions et disent qu'ils le tueront aussitôt qu'ils l'auront trouvé.

La politique n'est pour rien dans cette malheureuse affaire. Ils appartiennent tous au même parti.

DIVERS.

Conflit d'autorités en Géorgie.

New-York, 6 oct.—Une dépêche spéciale adressée de Knoxville, Tennessee, au *Times*, annonce qu'on s'attend à de graves désordres entre les autorités de la Géorgie et les marshals des Etats-Unis.

Le gouverneur Smith a ordonné au général Wofford, receveur du chemin de fer de l'Alabama et de Chattanooga, de ne pas livrer le chemin au juge Hesselon et à MM. Lewis et Rice, les receveurs nommés par le juge Bradley, de la Cour Suprême des Etats-Unis. Des marshals ont déjà arrêté le shérif du comté Dade, et on craint que de nouvelles troubles n'éclatent.

La guerre Apache.

San Francisco, 6 octobre.—Une dépêche du gouverneur McCormick, du territoire d'Arizona, dit que le camp qui vient de porter le colonel Mason aux Apaches Mohaves est le plus terrible qui ait jamais été porté aux Indiens hostiles. Ce sont eux qui ont commis la plupart des meurtres et des vols, et deux au moins de ceux qui ont été tués avaient trempé dans le massacre de Loring. On a retrouvé, parmi les morts, un grand nombre de ceux qui sont partis, dernièrement, de la Date Creek Reservation.

Vente de Bons et d'or.

New York, 7— La Nouvelle annonçant que le département du Trésor vendrait $5,000,000 de bons, a causé de l'agitation dans les cercles financiers. Hier soir, nombre d'opérateurs de Wall street, rassemblés à l'Hôtel de la Cinquième Avenue, discutaient la question de l'or.

Le *Times* dit : On sait maintenant, d'après une bonne autorité, que le gouvernement mettra au moins un million de piastres en or sur le marché, pour les vendre au bénéfice de ceux qui ont besoin pour payer les droits et [illegible] les engagements avec l'étranger.

[illegible] sur la question indienne.

Une dépêche de Washington déclare le gouvernement [illegible] pour [illegible] pour protéger les frontières [illegible] les incursions des commanches [illegible]

New York, 7—On dit que Butler Duncan, [illegible]

Expédition contre les Indiens dans l'Arizona.

San Francisco, 7 oct—Trois compagnies de cavalerie, appuyées par des Indiens amis, ont tué 40 sauvages réfractaires dans l'Arizona et ont fait un grand nombre de prisonniers.

Les mineurs qui reviennent d'une chasse aux diamants disent qu'ils n'ont rien trouvé et que toute l'affaire est une hamburge.

Chicago, 7 midi—Des ouvriers, poussés à la grève, ont envoyé dans les autres villes des agents pour empêcher les ouvriers de venir ici. Ils sont décidés à ne travailler que pour les maîtres qui voudront s'engager par écrit à leur payer quatre piastres pour huit heures de travail seulement.

Kankakee, Ill., 7—La maison de Cour a été détruite par le feu. Perte $80,000. Les archives ont été sauvées.

Achat de bons.

New-York, 7—Le gouvernement a acheté $5,000,000 de bons de 112 74/100 à 119 [illegible]. Le gouvernement a accepté 5 millions d'or à 112 74/100 et 113 6/100. On dit dans Wall Street que le gouvernement dépensera incessamment 20 millions en Londres.

Il y a eu comme offre pour les 5 millions d'or, en tout plus de 17 millions à 121 et 113 11/100. Les offres de bons ont été en somme de près de 7 millions à 112 70/100 à 114.

L'argent a haussé de 11/8 pour cent. Sterling en hausse à 108 et 109 3/4. Or, 113 1/4. Gouvernements plus faibles.

Question de naturalisation et de vote.

Philadelphie, 7.—La Cour Suprême a tenu une audience spéciale aujourd'hui. Les juges Strong, McKennan et Cadwallader siégeaient. La question suivante a été proposée : Un député-marshal des Etats-Unis peut-il arrêter sur les lieux et traduire devant le commissaire des Etats-Unis un individu qui se présente aux polls avec un certificat de naturalisation frauduleux et qui tâche de voter ?

Le juge Strong, avec l'assentiment des autres juges, a dit : La 5e section de l'acte du Congrès du 28 février 1871 définit très clairement le devoir du marshal et du député-marshal ; je n'ai pas d'autre autorité à citer à ce sujet pour les instruire.

Columbia, 7— Les maîtres-fermiers se sont assemblés ici en convention le 9 courant pour organiser une grange d'Etat avec 78 granges subordonnées, ce qui fera la plus considérable grange d'Etat qui existe, à l'exception de celle de l'Ohio.

Retours électoraux en Géorgie.

Savannah, 7—Les retours des comtés continuent à grossir la majorité démocratique qui selon toute apparence, dépassera 50,000.

Atlanta, 7.—On a les retours de 111 comtés. Sept seulement ont donné des majorités radicales. Les 111 comtés donnent à Smith (dém.) une majorité de 50,523. On attend des retours de 25 autres comtés, qui augmenteront probablement la majorité de Smith.

Les Radicaux de Géorgie.

Savannah, 7 oct—Les radicaux sont à la recherche de témoins pour faire des affidavits déclarant que les républicains ont été empêchés de voter à la dernière élection. Jusqu'à présent, on a trouvé deux nègres pour prêter le serment désiré et des mandats d'arrêt ont été lancés contre un magistrat et un franc-tenancier en vertu de l'*enforcement act*. (Acte d'exécution.)

Arrestations violentes.

Goldsboro, Car. du Nord, 7—Aujourd'hui 50 citoyens du comté de Pitt ont été amenés ici sous la garde du député-marshal des Etats-Unis et traduits devant le commissaire des Etats-Unis, Robinson, sur l'accusation d'avoir entravé le commissaire des Etats-Unis Cox et le député marshal dans l'exercice de leurs fonctions. Après un long interrogatoire, les prévenus ont été mis hors de cour par le commissaire Robinson, qui a caractérisé l'accusation de ridicule.

Accident terrible causé par une chute d'arbre.

Atlanta, 7. — M. Saml. Corley, du comté de Kalb, allait hier dans un wagon à l'église avec sa femme et trois enfants, lorsqu'un arbre, en tombant sur le wagon, a tué sa femme et un enfant. On croit que les deux autres enfants en mourront.

Enregistrement à New York.

New York, 7—L'enregistrement des votants commence ici demain, sous la nouvelle loi. Chaque postulant est requis de prêter serment aussi bien ceux qui sont connus pour être électeurs que ceux qui ne sont pas connus.

Arrivé le steamer Agate de la Nlle-Orléans, avec des provisions de quartier-maître.

New-York, 7—Le steamer cubain Virginius a échappé de Puerto Cabello.

L'une nade du Virginius.

New York, 7 octobre.—Une dépêche de Puerto Cabello, Venezuela, apportée par le steamer Chauncey, raconte que le steamer cubain Virginius s'est échappé le 17 septembre, à la vue des steamers espagnols qui le surveillaient. Le président de la République de Venezuela, avait fait dire au commandant espagnol que s'il tirait sur le Virginius pendant qu'il portait les couleurs américaines dans les eaux de Venezuela, il ferait tirer, lui, sur la flotte espagnole. La destination du Virginius est inconnue.

Foire agricole.

La quatrième foire agricole commence demain sur les terrains de l'Association à Pamlico, attenant à la ville et durera quatre jours.

L'Hon. Horace Greeley prononcera le discours d'usage jeudi. Dans la même soirée, M. Greeley verra défiler une grande procession aux flambeaux par les clubs démocrates de tous les wards de la ville.

La délégation des Indiens de Kiowa, hommes et femmes, maintenant à Washington, visitera la foire mercredi et vendredi.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest. 7—Arrivé, le navire Marchant, en 54 jours du Havre, sur lest.

RIVIERES.

Etat du fleuve.

Vicksburg, 7 octobre—Descendant, les steamers Belfast et Belle Lee. Temps clair et agréable.

MARCHES.

Liverpool, 7 au soir—Coton, sans changement. Uplands 9 3/4d. Orleans 10 1/8. Vendu 20,000 balles.

New York, 7 au soir—Coton plus faible. Vendu 1,600. Mid. 19 3/8. Orleans 19 7/8.

PRENEZ VOTRE SANTE.

Le climat des feuilles est non seulement l'usage du développement de l'homme, mais encore elle y contribue—c'est à dire que l'odeur qu'exhalent les feuilles mortes ne pourrait pas [illegible]

A cette cause ainsi qu'à l'action connue, surtout l'excès d'humidité de l'atmosphère, il faut attribuer les maux aigus d'estomac, d'entrailles et de tête, qu'on remarque à cette époque de l'année.

Les personnes naturellement débiles sont très sujettes en automne.

Tous ceux qui digèrent difficilement sont plus disposés qu'à l'ordinaire, et ceux qui sont prédisposés aux coliques, à la diarrhée et à la dysenterie sont beaucoup plus exposés que d'autres à ces maladies.

La chaleur la plus complète contre toutes ces affections c'est la vigueur du corps.

Pour l'obtention, pour la conservation de ce [illegible], les Amers Hostetter [illegible] [illegible]

[illegible]

Lorsque la dysenterie, la diarrhée, les coliques bilieuses et d'autres violentes maladies intestinales deviennent épidémiques—ce qui arrive souvent, en automne dans certaines parties du pays—on découvre que les personnes qui ont vu les causes pour recourir à l'Amer Hostetter comme préventif, sont presque invariablement à l'abri des fléaux.

[illegible]

MARIÉS, le [illegible] octobre, à l'Archevêché, par le Révérend Père Raymond, M. ANTONIO MARQUEZ à Mademoiselle [illegible]

[illegible]

A LA SPECIALITE —DE— DEUIL,

ENTREPOT DE TAPIS 17......CHARTRES......17

A. Broussean, IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL.

TAPIS—Axminster, Wilton, velours, Bruxelles, Ingrain, 3 plis, Damassés, Vénitiens, &c.

TOILES CIRÉES de toutes largeurs et qualités.

NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.

STORES—peintures et transparentes.

Couvertures de tables et de pianos, tapisseries de laine.

Devants de cheminées, paillassons, tringles d'escaliers, &c. &c.

RIDEAUX à RIDEAUX ET A MEUBLES. [illegible]

[illegible] 8 oct—1 PP

[illegible] Club Comanche No [illegible] ORLEANS, 7 oct courante, tenue [illegible] au local ordinaire. [illegible]

TECLO GARCIA, secrétaire. JOSE BARBA, [illegible]

Ralliez-vous ! Ralliez-vous !! Ralliez-vous !!! — Attention, Club Central d'Orléans [illegible] aujourd'hui, le 8 courant, [illegible] à 7 heures du soir, coin Poydras et Baronne. [illegible] Par ordre du Président.

JEAN COUSOT, Sec.

Leçons de Chant et de Solfége.

M. HENRI DUBOS offre ses services aux pensionnats et aux familles pour des leçons de chant et de solfége. S'adresser ou écrire par la poste à M. Dubos, 12 rue St-Bernard.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une Société sous la raison BYRNES & BRO. pour le commerce des Produits de l'Ouest, au No 86 de la rue Poydras.

THOS. BYRNES. W. H. BYRNES.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1872.

Changement de Local.

M. R. DUMESTRE, successeur de MOULOR & DUMESTRE, importateur de PEAUX DE VEAUX FRANÇAISES, de MAROQUINS, &c. &c. et manufacturier de dessus de Bottes et de Guêtres, a transféré son magasin du No. 13, rue de CHARTRES, au No. 48, même rue, où il sera charmé de voir venir ses amis et ses clients. 8 oct—2f

Demande de domestique de maison

ON demande d'ici au 15 du courant, une Française, domestique de maison, pour une petite famille. [illegible] s'adresser à E. H. Reynes & Bro., Allée des Variétés, entre Commune et Gravier. 8 oct

BACON. BACON.

75 boucauts Plats-Côtés Bacon, désossés.
[illegible] Epaules Bacon.
[illegible] Epaules sèches salées.
[illegible] Bacon Breakfast de choix.
[illegible] de New York.
[illegible] Jambons pressés au sucre, choix, marques américaines.
[illegible] Jambons pressés au sucre.
[illegible] tonneaux Beurre de choix.
[illegible] Beurre Goshen et de l'Ouest, qualité de choix.

En magasin et à vendre par BYRNES & BRO., Au No 86 de la rue Poydras.

ATTENDU de Bordeaux, par barque "Vesuvio" et à vendre en débarquement par les soussignés:

50 barriques Vin Rouge.
50 fûts Cognac.
50 caisses Cognac—Fine Champagne.
100 Paniers Champagne, 1/2 bout. et bouteilles.

COUVHOUSE & BOIS, aux Bons Enfants, coin Bienville et Vieille-Levée.

On demande

UNE couturière de première classe. Une bonne d'enfants entièrement compétente. Bonne étoffe en couleur et pouvant fournir les meilleures références. S'adresser au bureau de l'Abeille.

Vache Trouvée.

IL est venu chez moi, Faubourg St. Charles, à 1 1/2 mille de l'Eglise Bonne, une VACHE brune, qui est arrivée [illegible] Le propriétaire peut venir la réclamer en prouvant la propriété et en payant les frais.

VVE. C. JOBLAY.

J. LEVOIS & JAMISON,

130......RUE DU CANAL......130

APPELLENT l'attention du public sur l'immense assortiment de

Marchandises Anglaises et Françaises

qu'ils viennent de recevoir par le steamer BELGIAN. Elles consistent en

Nouveautés et en Articles

à l'usage des ménagères et des familles et tous les articles seront vendus à très bas prix.

J. LEVOIS & JAMISON, 130, rue du Canal, entre les rues St-Charles et Carondelet.

F. G. & C. W. BARRIERE,

132......RUE DU CANAL......132

Soieries noires de Lyon, Velours noirs, Tissus pour robes, Cravattes à la Lacca, et haute nouveauté.

NOUS appelons tout particulièrement l'attention des Dames et de nos clients sur les marchandises ci-dessus, que nous avons le plus grand plaisir à recommander, et qui seront vendues à très bas prix.

Nos SOIERIES NOIRES, qui ne se déchirent pas et que nous garantissons, proviennent des meilleures fabriques, telles que : Bonnet, Guinet, Ponson, etc., etc., et parfaitement connues de nos clients.

F. G. & C. W. BARRIERE.

Sous peu de Jours, OUVERTURE —D'UN— NOUVEAU MAGASIN.

L. PINSARD a le plaisir d'annoncer à ses amis et connaissances qu'il fera, incessamment, l'ouverture d'un nouveau Magasin d'ARTICLES POUR MESSIEURS, sous la raison de

HEBERT-MIRET & PINSARD, 140......Rue du Canal......140.

Entre autres articles : La Bonneterie, Lingerie, Ganterie, Parfumerie, Bijouterie, Articles de Toilette, Objets de Fantaisie, Parapluies, Cannes, Cravates, etc., etc. ARTICLES FRANÇAIS ET AMÉRICAINS.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 24, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une Société sous la raison F. T. BERRY & BROTHER, par acte au rapport de T. Guyol, notaire, en date du 1er octobre 1872, pour l'importation de Cigares de la Havane. Ils sollicitent le patronage du public et celui de leurs amis. Leur magasin est au No [illegible] de la rue St-Charles, entre Gravier.

F. T. BERRY. JOHN F. BERRY.

Changement de local.

A DATER du 1er novembre, la Compagnie de Machines à coudre de Grover & Baker occupera le grand magasin de l'angle de la rue du Canal et de l'Académie [illegible]. Il sera disposé avantageusement pour la commodité du public. [illegible]

Venant d'être reçu et en magasin.

100 BARILS Whisky Pure nouveaux.
[illegible]

A vendre par S. P. SNIDER & CO., au No. [illegible] de la rue Tchoupitoulas.

Huile d'Olive ! Vermouth ! ! Porto !!! &c.

EN débarquement du navire Jeanne B. venant de Marseille, et à vendre par le soussigné : 1000 paniers HUILE d'Olive, [illegible]

[illegible]

La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs à E. TURPIN (père et fils)

93 . . . Rue Vieille-Levée . . . 93

La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de

CANDI

à la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (premier prix à la Foire de la Louisiana State Fair).

GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc.

CHOCOLATS.

Importations directes d'Articles pour Confiseurs.

GATEAUX,

SIROPS ou jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arome et leur qualité.

Importateurs de jus de fruits, tels que : FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, &c.

H. CHAURANT & Co., RED STORE.

93 ......Rue Vieille-Levée......93

Venez tous et Examinez

Nos nouvelles Marchandises d'automne qui arrivent en ce moment.

—Ce sont—

TAPIS de nouveaux genres et dessins, STORES des plus simples jusqu'aux plus riches.

NATTES de toutes espèces et de tous les prix, PAILLASSONS de différents genres, RIDEAUX, TAPISSERIE, &c. &c.

Nous offrons nos articles aux plus bas prix du marché.

E. S. PALMER & CO., Aux Nos 93, 95 et 97 de la rue du Camp.

Machine à Coudre, de SINGER, A L'USAGE DES FAMILLES.

180,000 de ces machines employées dans nos familles.

PRES d'un tiers de toutes les machines qui se sont vendues aux Etats-Unis dans le courant de l'année 1871 étaient des MACHINES SINGER. Examinez la MACHINE SINGER avant d'en acheter une autre. On envoie, sur demande, par la poste, des catalogues accompagnés d'échantillons du travail qu'exécute la machine.

WM E. COORER & Co. agents pour la vente des célèbres patrons Butterick, au No 55 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Entrepôt de Tapis et Toiles Cirées.

ELKIN & CO.,

168............Rue du Canal............168

ONT une grande variété de TAPIS — Velours, Bruxelles, Trois plis et Ingrain, qu'ils offrent à très bas prix. TOILES CIREES — de toutes les largeurs. —Un bel assortiment de— RIDEAUX DE DENTELLES, STORES ET CORNICHES. NATTES CANTON — blanches, à carreaux et fantaisie.

Avis.

ON demande de suite une SERVANTE blanche ou de couleur. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 271 Chemin du Bayou, près Claiborne.

A Vendre.

49 BALLES TABAC de la Havane, en feuilles, (Vuelta Abajo.)

JAYME MAGI, au No. 72 de la rue de la Commune.

Association d'Assurances Mutuelles —DE LA— Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 10 PASSAGE DE LA BOURSE.

TROISIÈME ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le troisième trimestre, expiré le 30 septembre 1872.

Primes d'incendie	$221,461 16	
" de mer	38,469 46	
" de rivières	63,491 45	323,422 06
En moins — primes non expirées	$165,973 74	
En moins — primes remboursées	381 24	166,355 [illegible]
Montant net des primes		$156,567 [illegible]
Pertes par l'incendie	2,588 70	
" sur mer	11,335 12	
" sur les rivières	539 91	
Réservé pour pertes non réglées	37,500 00	
	263,460 73	
Réassurance	221 24	
Taxes, licences et timbres Int. Rev.	7,126 60	
Dépenses générales	12,402 38	
Réduction (rebate)	1,541 46	
Profits et pertes	4,237 33	
	$112,302 [illegible]	
En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le troisième trimestre sur le capital payé	26,447 44	
En moins : Escomptes et intérêts	16,780 [illegible]	[illegible]
Bénéfices nets		[illegible]

—ACTIF—

Billets d'actions	$ 64,000 00
En caisse	104,600 66
Billets et effets à recevoir	364,000 10
Actions et Bonds	122,945 30
Propriétés foncières	126,394 77
Primes en voie de recouvrement	7,000 00
Ameublement de 60 par cent sur	[illegible]
Total	$1,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

GEORGE LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 octobre 1872.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessment de 25 pour cent sur le montant net des primes du troisième trimestre de 1872, sujettes à l'assessment et s'élevant à $134,392 48. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président. GEORGE LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

C. Cavaroc,	S. Gauthier,
Chs de Buyter,	A. Feiney,
Léon Haas, Jr.,	J. Hall,
E. F. Mioton,	P. S. Wiltz,
W. Agar,	L. Gaugreaux,
	A. Thibaut.

A. A. PEREGORY. EDMUND CHAUVEAUT

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, Nos 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

—UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD, RUE VIEILLE-LEVEE

ET Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

De Candi en pains et en petits bâtons, [illegible] de Candi à la crème, [illegible], Candi amer (Horehound), Candi Rock, [illegible], Pâtes de Jujube, [illegible] de Chocolat, [illegible]

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE, toutes espèces de GATEAUX unis et simples, GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que [illegible] qu'ils vendent au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVEE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 OCTOBRE—CLASSE No 238

[illegible]

15 75 19 2 13 36 40 10 46 1 49 25 [illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les prix [illegible], ont eu lieu en public et sous la surveillance [illegible] de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

Coin St-Charles, [illegible] Union, Nlle-Orléans [illegible] le 7 Octobre 1872.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, FONDÉE LE 2 JANVIER 1872. Bureau, No. 166 rue du Canal.

LA SEULE BANQUE QUI ACCORDE AUX DÉPOSANTS UNE PARTICIPATION AUX PROFITS.

Fonds Capital souscrit ... $500,000
Dépôts Excédant ... $1,000,000

Premier DIVIDENDE SEMESTRIEL déclaré le 1er juin 1872 :

6% aux actionnaires.
1% aux déposants.

Bureau ouvert de 10 heures A. M. à [illegible] P. M.

PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

DIRECTEURS :

PIERRE MASPERO,	JOHN T. HARDIE,
JOHN D. COBB,	CHARLES LAFITTE,
ADOLPHE MEYER,	ALBERT BALDWIN,
PAUL FOURCHY,	P. POURSINE,
ERNEST MILTENBERGER.	

H. CLOSTERMANN. JOS BAYLE

CLOSTERMANN & BAYLE,

IMPORTATEURS DE Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "produits" dont [illegible] constamment en Europe pour y faire des achats, etc. donne à la maison des avantages tels qu'elle défie toute concurrence.

Louisiana Equitable Life Insurance Company. (ASSURANCE SUR LA VIE.)

CETTE Compagnie est la seule institution locale du même genre chartée de l'Etat de la Louisiane. Bureaux au coin des rues Carondelet et Gravier.

Les personnes qui désirent se faire assurer sont [illegible] que cette Compagnie émet des polices à des prix aussi modérés que n'importe quelle compagnie.

[illegible] les polices ne peuvent pas être forfaites; les pertes sont réglées et payées avec promptitude.

JAMES N. LOW, Président.

Grande route de Jackson COMPRENANT

Le Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, du Mississippi Central —ET— Des Chemins de fer du Mississippi et du Tennessee.

Billets d'Excursion.

FOIRE DE ST-LOUIS

Commençant le 3 au 8 octobre inclusivement.

Les billets seront mis en vente (pour le Nord) le 28 septembre au 8 octobre, inclusivement. Tous les billets pourront servir au retour jusqu'au 14 octobre.

Pour tout le trajet..............$25.

Les trains partent, à 5 heures du matin, tous les jours, et 4.10 heures P. M.

LE TRAJET LE PLUS RAPIDE de la Nouvelle-Orléans à St-Louis et tous les points intermédiaires.

Les chars palais de Pullman se trouvent sur tous les trains. Pour plus de détails, s'adresser à A. D. SHELDON, Agent des billets, au City Hotel.

BARR & JONES, Galveston, Texas, ou au bureau de la gare.

R. B. CAREY, Agent général des billets.

PRIX ENCORE REDUIT —A LA— Galerie originale de cadres à $1 CHROMOPHOTOGRAPHS A 25 Cents

[illegible]

[illegible] DE NOUVEAU.

J. W. PRYKE